

EN RÉSUMÉ

VERS QUELS MÉTIERS ?

- Agent de service médico-social
- Agent de service hôtelier en EHPAD
- Agent de service hospitalier

PRÉ-REQUIS, CONDITIONS D'ACCÈS

- Avoir 18 ans minimum à l'entrée en formation
- Réelle motivation, capacités rédactionnelles et d'expression orale
- Admission après tests simples et entretien de motivation. Réponse sous 20 jours ouvrables.

EXAMEN

- Diplôme du Ministère du travail DGEFP
- Certification de niveau 3
- Titre professionnel Agent de service médico-social – Possibilité de modularisation par blocs de compétences
- N° RNCP : N° 35028- Certif info : 109039 CFP : 330865

QUELQUES CHIFFRES (1)

- La formation débutant en septembre 2021, nous ne possédons pas de chiffres sur l'insertion professionnelle pour le moment mais le secteur est très porteur d'emplois.

TARIFS (1)

- Formation gratuite sauf pour les adultes, mais dans ce cas possibilité de prise en charge des frais de formation par l'OPCO, Pôle emploi et/ou l'entreprise. La formation est financée par la Région pour les demandeurs d'emploi. Autres financements possibles par contrats d'alternance et CPF. Pour plus de détails nous consulter.
- Frais liés à la vie résidentielle (hébergement, restauration...) nous consulter.

ACCESSIBILITÉ HANDICAP



Bâtiments aux normes d'accessibilités aux personnes à mobilité réduite.
Accessibilité à la formation : nous consulter pour étudier avec notre référent handicap la faisabilité selon le handicap

(1) Détails et mise à jour le site Internet de la MFR



SITE DE FORMATION

MFR CFP LA FERRIÈRE
02 51 98 41 44
cfp.la-ferriere@mfr.asso.fr
www.laferriere-formation.fr
Responsable de formation :
Mme Sophie GARON

TITRE PROFESSIONNEL AGENT DE SERVICE MÉDICO-SOCIAL

sur
6 mois

ORGANISATION PÉDAGOGIQUE



DURÉE

- Rentrées en septembre et novembre
- 19 semaines en centre de formation
- 9 semaines en entreprise



RYTHME D'ALTERNANCE

- 2 ou 3 semaines au CFP des MFR
- 2 ou 3 semaines en entreprise



STATUTS

- Scolaire Ministère Agriculture
- Apprentissage jusqu'à 30 ans (Prise en charge par les OPCO d'une partie des frais d'hébergement et de restauration)
- Contrat de professionnalisation
- Autres (ex : formation pour adultes...)

LA FORMATION EN ENTREPRISE

TYPES D'ENTREPRISES D'ACCUEIL

- EHPAD
- Hôpitaux
- Etablissements médico-sociaux

ACTIVITÉS RÉALISABLES PAR L'ADULTE EN ENTREPRISE

- Accompagner les personnes dans les actes essentiels du quotidien (déplacements et repas)
- Entretien des locaux, faire la réfection des lits, participer au service du linge
- Réaliser le bio nettoyage – la désinfection

LA FORMATION EN MFR

Etablissement privé, associatif, en contrat avec l'Etat

OBJECTIFS ET CONTENUS DE LA FORMATION

COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES :

- UF1 : Réaliser les opérations courantes, complémentaires et périodiques d'entretien en s'adaptant à la présence des résidents
- UF2 : Contribuer aux prestations du service hôtelier en respectant les standards de qualité de l'établissement
- UF3 : Accompagner le résident dans certains gestes de la vie quotidienne

ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL :

- Construire son projet professionnel
- Découvrir les différentes techniques métiers et son environnement
- Préparer au travail en équipe
- Préparer au Titre Professionnel d'Agent de Service Médico-Social

ENSEIGNEMENT GENERAL :

- Remise à niveau en expression et calculs en début de formation / informatique

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES (1)

- Méthodes variées, actives et participatives, quelques séances en distanciel
- Accompagnement personnalisé du parcours de formation, analyse des temps d'immersions professionnelles
- Accompagnement lors de la formation pratique : visites stages, travail de collaboration avec les référents-professionnels.
- Mise en situation professionnelle ou ateliers.
- Visites de structures sanitaires et médico-sociales